



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-MALO
2021-2022**



Séance ordinaire tenue le mercredi 15 juin 2022
À 17 h 00 au Centre Durocher, local 303

MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS ET ABSENTS

GROUPE REPRÉSENTÉ	NOMS	Personnes absentes
Directrice d'école (non-membre)	Julie Vincent	
Parent	Odile Côté-Rousseau	X
Parent	Andrée Mainville	
Parent	Cyril Martin	
Parent	Geneviève Thibaudeau	
Parent	Johari Hamida Salum	
Personnel enseignant	Caroline Pelletier	
Personnel enseignant	Catherine Bussières	X
Personnel enseignant	Audrey Noël en remplacement de Valérie Parent	
Personnel enseignant – substitut	Josée Picard	
Personnel professionnel	Audrey Girard	
Personnel de soutien	Isabelle Mahar	
Service de garde	Louise-Ann Thibault	X
Représentante de la communauté	Steven Ouellet	X
Représentant de la communauté	Éric Cadorette	

N° résolution		
	1	<p>Mot de bienvenue</p> <p>Mme Mainville souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la rencontre.</p>
043-CE 21/22-32	2	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour </p> <p>Mme Mainville effectue la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à rajouter.</p> <p>Une modification à l'ordre du jour est proposée par Mme Mainville afin de pouvoir libérer Mme Vincent. Le point 13 « <i>prévisions budgétaires pour 2022-2023</i> » sera échangé avec le point 7 « <i>service de garde</i> ».</p> <p>Isabelle Mahar ajoute une approbation au point 13 « <i>Service de garde</i> ».</p> <p>Audrey Noël propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications apportées aux points 7 et 13 et avec l'approbation ajoutée au point 13.</p>
	3	<p>Questions du public</p> <p>Il n'y a pas de question du public.</p>
043-CE 21/22-33	4	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 mai 2022 </p> <p>Cyril Marin propose l'adoption du procès-verbal du 4 mai 2022 tel qu'il a été présenté.</p>
	5	<p>Suivi au procès-verbal de la rencontre du 4 mai 2022</p> <p>Il n'y a pas de suivi au procès-verbal de la rencontre du 4 mai dernier.</p>
	6	<p>Correspondance reçue (information)</p> <p>Aucune correspondance reçue.</p>
043-CE 21/22-34	7	<p>Prévisions budgétaires pour 2022-2023 (adoption)</p> <p>Julie Vincent présente les prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2022-2023. Elle mentionne de nouvelles compressions du Centre de services scolaire en raison de l'absentéisme au sein des membres de son personnel. En effet, le Centre de services connaît un nombre élevé de membres du personnel en congé de maladie, congés qui ne sont pas tous couverts par les assurances. Un comité de travail au Centre de services scolaire de la Capitale sera mis en place l'an prochain afin de voir les causes de ses maladies et afin d'y remédier.</p> <p>Geneviève Thibaudeau propose l'adoption des prévisions budgétaires, appuyée par Josée Picard.</p>

	8	Sorties éducatives (approbation)
		Il n'y a pas de nouvelles sorties éducatives prévues à ce moment.
	9	OPP (information)
		Mme Mainville confirme la présence d'au moins 13 parents bénévoles à la fête de fin d'année, qui aura lieu au parc Dollar.
	10	Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023 (adoption)
		Le point est reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.
	11	Règles de conduite et de mesures de sécurité 2022-2023 (code de vie) (approbation)
		Le point est reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.
	12	Suivi du budget de fonctionnement du conseil d'établissement (information)
		Mme Mainville souligne qu'il reste 500 \$ dans le budget de fonctionnement du conseil d'établissement. Ce montant sera reporté pour l'année 2022-2023.
043-CE 21/22-35	13	Service de garde (information et approbation)
		<p>Isabelle Mahar présente les nouvelles balises du Gouvernement pour les tarifs du service de garde pour l'année scolaire 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tarif pour les élèves réguliers sera à 8,95 \$ par jour. - Le tarif des élèves sporadiques (à temps partiel) sera modifié : le montant payé par les parents sera horaire (3 \$/heure), en comparaison à un montant fixe pour l'année actuelle. Cette modification diminuera grandement les revenus du service de garde l'an prochain. <p>Il y aura aussi une augmentation du nombre d'élèves fréquentant le service de garde.</p> <p>Les membres du conseil doivent déterminer le montant des frais qui sera chargé aux parents pour les journées pédagogiques au service de garde. Le montant maximal est de 14,60 \$. Cette option est rejetée par l'ensemble des membres du conseil d'établissement, car l'augmentation serait trop grande par rapport au montant payé actuellement (12 \$).</p> <p>Johari Hamida Salum propose d'augmenter les frais à 13,50 \$ par jour (montant qui permettra d'acheter du matériel pour les activités). Après débat, la proposition de Johari Hamida Salum est mise aux voix et adoptée, par un vote à main levée : POUR :5; CONTRE :0; ABSENCE :3.</p> <p>Isabelle Mahar propose l'approbation du montant de 13,50\$ pour les journées pédagogiques l'année prochaine.</p>



	14	Rapport annuel 2021-2022 (approbation)
		Le point est reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.
	15	Sondage cour d'école : résultats (information)
		Les résultats du sondage ont été envoyés par Mme Mainville à Julie Vincent. Toutefois, en raison de problèmes techniques, il est impossible pour Julie Vincent d'avoir accès au dossier. Mme Mainville enverra le dossier sous un autre format. Ce point est donc reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.
	16	Sécurité routière – bilan de l'activité du 25 mai 2022 (information)
		Mme Mainville tient à souligner la réussite de la <i>journée de la sensibilisation à la sécurité routière</i> du 25 mai dernier. Les enseignants aussi ont entendu de bons commentaires de la part de leurs collègues. La température était magnifique et l'événement n'a pas duré trop longtemps. Le bilan de cette activité semble positif.
	17	Autres sujets
		Il n'y a pas d'autres sujets à traiter.
	18	Clôture de l'assemblée
		À 18 h 08, Isabelle Mahar propose la levée de l'assemblée.

Adopté le 28 septembre 2022

Signature

Julie Vincent, directrice

Signature

Andrée Mainville, présidente

Date